

TRANSMISSION DE FONDS DE COMMERCE ET DES DROITS SOCIAUX – EXPERT

EN DIGITAL

WE-SETR005

2 jours
(14 h)

- Cas pratiques
- Support pédagogique
- Quiz d'évaluation finale

Tarif : **650 € HT**

OBJECTIFS :

- Structurer juridiquement une opération de transmission complexe
- Arbitrer entre cession de fonds de commerce et cession de titres
- Réaliser une évaluation avancée multi-méthodes
- Identifier et sécuriser les risques juridiques, financiers et opérationnels
- Construire un montage fiscal optimisé
- Piloter une négociation à forts enjeux

NIVEAU & PUBLIC :

Négociateurs expérimentés
Directeurs de cabinets d'Affaires.
Assistants commerciales.
Prérequis : une expérience de la transmission est requise

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Les supports pédagogiques sont adressés au stagiaire dès son inscription.

MATÉRIEL NÉCESSAIRE :

Vidéo projecteur, paper-board
Effectif maximum : 20

INTERVENANT(S) :

Formateur : Professionnel expérimenté en transmission des fonds de commerce et d'entreprise
Validé par le Bureau de la Commission Formation FNAIM

 Programme accessible aux personnes en situation de handicap

PROGRAMME

JOUR 1

I – APPROCHE TECHNIQUE ET JURIDIQUE

- Comparatif et arbitrage entre la vente du fonds et la cession des titres
- La reprise des contrats (bail, clients, fournisseurs, franchises, crédit-bail)
- Structuration des opérations complexes (montages holding)
- Audit juridique avancé de la société cible

II – LA NÉGOCIATION ET LES ÉTAPES DE TRANSMISSION

- La négociation et les stratégies
- Les différentes étapes de la cession
- Les différents actes (LOI, offre, compromis et acte définitif)
- La garantie d'actif et la contre-garantie
- La gestion des risques juridiques et financiers
- Les contentieux et l'arbitrage

JOUR 2

III – ÉVALUATIONS AVANCÉES & FISCALITÉ

- Les méthodes d'évaluation patrimoniales et financières
- La valorisation des titres et les précautions
- La rentabilité des investissements
- Étude de cas complexes

IV – FISCALITÉ ET MONTAGE

- Droits d'enregistrement
- Fiscalité de la plus value
- Les exonérations
- Les amortissements
- Structurations financières et fiscales
- Cas pratiques